



VILLE DE ROUEN

CHAMBRE FUNERAIRE

RAPPORT DE SYNTHESE 2007

Par convention du 5 octobre 2000, la Ville de Rouen a confié à la société SURGET, filiale du groupe O.G.F., les missions de réception et de conservation en case réfrigérée de corps de personnes décédées.

Le délégataire s'est contractuellement engagé à :

- réceptionner des corps et les conserver (la conservation ne comprenant pas les soins mortuaires)
- assurer un service de qualité (notamment en affectant à la Chambre Funéraire un personnel qualifié et en quantité suffisante)
- maintenir en parfait état d'entretien et de propreté les locaux

La Chambre Funéraire de Rouen comprend 9 cases réfrigérantes.

La durée de la concession est fixée à 10 ans.

1. Nombre de dépôts de corps

	2004	2005	2006	2007	Évolution 07/06
Nombre de dépôts de corps	624	672	535	595	+ 11,21 %

En progression de 11 % en 2007, le nombre de corps conservés reste néanmoins inférieur aux données constatées entre 2002 et 2005.

Le nombre de corps pris en charge est fonction, d'une part, du taux de mortalité et, d'autre part, de l'activité des chambres funéraires de Bois Guillaume et de Petit Quevilly.

2. Durée des séjours en chambre funéraire

	2004	2005	2006	2007	Évolution 07/06
- de 3 jours	177	153	140	124	- 11,42 %
De 3 à 6 jours	360	438	312	386	+ 23,71 %
Plus de 6 jours	87	81	83	85	+ 2,4 %
<u>total</u>	624	672	535	595	+ 11 ,21 %

3. Tarifs

Ouverte en juillet 2001, la Chambre Funéraire de Rouen n'a procédé qu'à une seule révision tarifaire.

Celle-ci est intervenue en juillet 2004 et a porté le tarif de chaque entrée à 109,20 € TTC, soit une augmentation de 3 %.

	Juillet 2001- juillet 2004	Juillet 2004 – décembre 2007
Tarifs TTC	105,95	109 ,20

4. Services offerts aux familles

Selon le délégataire, 2 services sont particulièrement appréciés des familles :

- la permanence téléphonique après les heures d'ouverture de la chambre funéraire
- la mise en place d'un digicode permettant aux familles de se recueillir à toutes heures

Un registre à l'entrée de la chambre funéraire permet au délégataire d'évaluer la qualité du service rendu.

Par ailleurs, le délégataire s'est vu attribuer en 2007 une certification de service au regard des éléments suivants :

- entretien et confort de la chambre funéraire
- présentation des défunts
- règles relatives à la prise en charge des défunts

5. Économie de la délégation

	<u>COMPTE DE RESULTAT</u>			
	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>Évolution 07/06</u>
Chiffre d'affaires (C.A.)	61 360,32	48 850,85	54 329,45	+ 11,21 %
maintenance	105	271,30	1284,80	+ 373 %
Edf eau	2 504,09	2 411,24	2 465,97	+ 2,26 %
petits matériels	158	95,55	617,13	+ 545 %
entretien locaux	3 103,92	2 981,91	2 762,56	- 7,35 %
redevance	1 887,71	1 887,71	1 887,71	0 %
assurance	304,90	304,90	304,90	0 %
téléphone	407,95	472,71	357,58	- 24,36 %
Valeur Ajoutée (V.A.)	52 888,75	40 425,53	44 648,8	+ 10,37 %
personnel	30 788,55	31 844,47	32 353,81	+ 1,60 %
Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E.)	22 100,20	8 581,06	12 294,99	+ 43,28 %
amortissements	4 213,96	4 213,96	4 213,96	0 %
Résultat d'Exploitation (R.E.)	17 886,24	4 367,10	8 081,03	+ 85,04 %
Impôts sur les Sociétés	6 528,48	1 593,99	2 949,57	+ 85,04 %
Résultat Net (R.N.)	11 357,76	2 773,11	5 131,46	85,04 %

	<u>RATIOS FINANCIERS</u>		
	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>
Capacité d'autofinancement (C.A.F.) (R.N + amortissements)	15 571,72	6 987,07	9 345,42
Taux de marge (E.B.E./C.A.)	36 %	17,56 %	22,63 %
Marge nette (R.N./ C.A.)	18,5 %	5,67 %	9,44 %
Rentabilité nette (R.E./C.A)	29,14 %	8,93 %	14,87 %
Rentabilité de l'activité (C.A.F./C.A)	25,37 %	14,13 %	17,2 %
Rentabilité de l'exploitation (C.A.F./V.A.)	29,44 %	17,28 %	20,93 %

Les charges étant globalement stables, l'évolution des ratios financiers traduit principalement les variations du chiffre d'affaires.